

Rapport moral année 2008

J'avais exprimé l'an passé lors de notre Assemblée Générale le désir de ne pas renouveler ma candidature à la présidence. Pourtant me voici à nouveau devant vous, je vous dois quelques explications.

Tout d'abord, il me semble qu'au bout de 7 ans de présidence maintenant, il y a une impérieuse nécessité au renouvellement, cela correspond à un dynamisme redopé. A notre époque dans la carence du bénévolat que nous constatons tous, il faut que les postes bougent.

J'avais, je le confesse, mal anticipé la préparation de ce changement, on m'a donc demandé de poursuivre durant cette année 2008, mais bien des questions ont été abordées pour convenir maintenant, des meilleures méthodes de travail pour notre conseil d'administration.

En 7 ans notre structure a beaucoup changé, le personnel a augmenté, les postes ont pu être pérennisés. La vie professionnelle de 5 personnes dépend de nos, de vos décisions. A notre époque si tourmentée : quelle responsabilité !

Notre souci majeur durant toutes ces années fut d'ajuster au plus près des besoins que nous entrevoyons principalement en matière d'étude sur les milieux naturels, sans prendre des risques trop importants sur nos capacités financières. Aujourd'hui encore la même question se pose.

La question des besoins sur les dossiers juridiques n'est pas réglée, à mon grand regret, France Nature Environnement peut bien sûr prendre certains dossiers importants, du moins quelques uns mais il faut un relais départemental pour l'interface ainsi que pour les affaires locales. J'en avais parlé l'an passé, depuis, les dossiers s'accumulent.

Vous savez, il y a surtout quelques grandes satisfactions que je souhaite vous faire partagées.

Nous enregistrons de plus en plus de demandes d'interventions sur les espaces naturels, au point que nous sommes amenés à embaucher en CDD pour quelques mois afin de respecter les échéances.

Respecter les échéances : chez nous mais autant ailleurs au sein de Poitou Charentes Nature, je constate que nous devons travailler sur les moyens afin de mieux respecter nos délais.

Il n'y a pas deux poids deux mesures, un contrat c'est un projet puis un chiffrage avec un temps de travail évalué, puis une ou des tâches à effectuer dans un temps validé à respecter et enfin une connaissance naturaliste supplémentaire, ça c'est la cerise sur le gâteau.

Il convient donc de réfléchir sur la prochaine étape de progrès pour notre association.

Progrès qui nécessitera une prise en compte des besoins ou objectifs qui s'accroissent exponentiellement, qui nécessitera une organisation encore plus professionnelle tant sur nos réunions de travail que dans la gestion du personnel - certaines associations de Poitou Charentes Nature disposent d'un directeur ce n'est pas dû au hasard.

Si l'on se réfère au chapitre Faune-Flore-milieux naturels du compte-rendu d'activités de cette année on observera que le travail ne manque pas, ce qui est déjà un point très rassurant, en premier lieu pour nos cinq salariés. Il faut dire qu'ils sont les principaux artisans de la reconnaissance des compétences de Vienne Nature dans le domaine naturaliste, de protection et de gestion des habitats. Miguel, David aidés pour certains sujets (les papillons bien sûr) par Samuel, ont un calendrier plus que chargé, au point que l'adduction d'une nouvelle salariée est prévue pour les prochains six mois de surchauffe (printemps et été), comme je le évoquais plus haut.

C'est également à nos salariés que l'on doit l'initiative d'avoir créé un groupe naturaliste, dont je crois, on ne trouve pas trace dans le compte-rendu d'activités ! Cette idée est loin d'être la plus mauvaise qui soit car, si historiquement, l'aspect naturaliste n'était pas la marque de Vienne Nature, c'est depuis quinze ans grâce à lui que l'association peut se

développer de la sorte. Du coup, selon les thèmes, entre 10 et 30 participants partagent régulièrement le programme de sorties et de réunions. Organiser tout cela demande pas mal d'énergie et de ne pas trop compter ses heures. Il faut en être reconnaissant à ceux qui s'en occupent.

Natura 2000 fait toujours partie des grands dossiers qui prennent du temps. Nous sommes opérateurs sur trois sites à chauves-souris. Deux d'entre eux, « Anglin » et « Gartempe », ont pu être rassemblés grâce à une Mesure Agri-Environnementale Territorialisée. Désormais le territoire sur lequel peuvent être mises en place des mesures de conservation pour les terrains de chasse des chauves-souris s'étend sur plus de 3 000 hectares, ce qui est exceptionnel en France. Il faut dire que ce secteur abrite la 4^{ème} population française de Rhinolophe euryale (1 500 à 2 000 individus), une chauve-souris qui a perdu les deux tiers de ses gîtes au cours des 40 dernières années. Toutefois tout ce qui touche aux espaces voués à l'agriculture reste un sujet sensible, et cette proposition n'était pas gagnée d'avance.

Par ailleurs, sans être opérateur, Vienne Nature est impliquée dans 3 sites Natura 2000, et participe au comité de pilotage de 4 autres. Quant au site des Pieds Grimaud il est mené de façon exemplaire depuis maintenant 2004.

J'ai choisi de parler de Natura 2000 parce que cela représente, à mon avis, le meilleur moyen actuellement de préserver avec l'assentiment de tous, les espèces et leurs habitats sur des surfaces importantes et significatives. On aurait pu évoquer les Espaces Naturels Sensibles, mais il est encore un peu tôt, bien que le Conseil Général ait déjà eu l'occasion de monter au créneau sur le dossier des Lourdines. 2009 sera intéressant sur ce point.

En Assemblée Générale on a souvent trop tendance à parler d'année de transition, toutefois il est certain que 2009 en sera une. Ou plutôt, il sera primordial que nous en fassions une année de transition. Nous allons bénéficier des services d'un consultant dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Un audit en quelque sorte pour avancer, pour consolider le développement de Vienne Nature, les marges de progression dans tous les domaines y compris celui des études naturalistes sont certaines.

Dans un premier temps les administrateurs de Vienne Nature devront se pencher avec plus de constance sur les choix à pendre et épauler plus rigoureusement nos salariés, qui sont trop souvent livrés à eux-mêmes. En définitive, alors que nous devrions avoir une vision à plus long terme, nous avons régulièrement un train de retard. Voilà un point à évoquer lors du DLA.

Ce Dispositif Local d'Accompagnement, dont certains administrateurs doute de l'efficacité aura je l'espère le mérite de nous aider dans ce sens. Mais c'est à nous de faire en sorte que cet outil soit pertinent. Le changement consistera probablement à définir des objectifs pour des périodes supérieures à 2 ans avec une route bien tracée. Vivre au jour le jour n'est plus un fonctionnement réaliste pour une association comme la nôtre.

Je tiens à vous faire remarquer que le travail de Muriel et Thibaud consistant entre autre à la mise en image de toutes nos informations est d'une qualité reconnue par tous.

Vienne Nature dispose aujourd'hui de l'ensemble des moyens permettant de poursuivre son rôle de protecteur de la Nature dans un département qui nous connaît et reconnaît.

A nous de conforter cette image et ce rôle de notre association sur l'ensemble du territoire départemental.

Philippe COLAS et Olivier PRÉVOST